

EDITO

On nous aura beaucoup parlé de l'école pendant ces vacances d'été, non pas pour nous annoncer une rallonge du budget qui pourrait nous permettre d'accueillir nos élèves dans de meilleures conditions, de ré-ouvrir tous les postes de RASED supprimés à la dernière carte scolaire, mais pour nous dire que des écoles pourraient être fermées si la grippe continuait à progresser.

Certes, c'est un sujet grave et notre nouveau ministre a certainement raison d'essayer d'anticiper une épidémie qui pourrait désorganiser nos écoles.

Cette épidémie ne doit pas masquer tout le reste et le SNUipp restera vigilant et exigeant sur la qualité de l'accueil de tous les élèves à partir de 2 ans dans nos écoles, sur la formation initiale et continue, sur les remplacements, les salaires, les retraites et bien d'autres sujets qui nous avaient quelque peu irrités sous le règne de M Darcos.

Si la politique du nouveau ministre ne répondait pas à nos attentes, il se pourrait fort bien que nous le prenions en grippe et que cette grippe ne nous amène nous aussi à fermer les écoles.

SNUipp où vous adresser ?

Permanences :

113 route de Pont-L'Abbé 29000 QUIMPER :

Lundi : G. BARRE
M. MANCHEC - B. BOUER (après-midi)

Mardi : G. BARRE – J. CHRISTIEN – A. HAMON
M. MANCHEC - B. BOUER (Après-midi)

Mercredi matin : présence d'un permanent

Jeudi : M. MANCHEC - G. BARRE - B. BOUER- T. LE GOFF

Vendredi : G. BARRE – A. LE COZ

Tél : 02.98.5.76.77
PEGC : 02.98.53.72.34
FAX : 02.98.55.55.14
e.mail : snu29@snuipp.fr

SITE INTERNET
<http://29.snuipp.fr/>

Maison du Peuple 2 Place Mazé 29200 BREST :

Sur Rendez-vous : J. CHRISTIEN

Tél : 02.98.43.21.95
Fax : 02.98.43.19.95



Les représentants du SNUipp dans les divers organismes paritaires :

Vos élus SNUipp

à la CAPD :

Titulaires

LE COZ Armelle (école mat Plomeur)
QUEZEDE Laurent (Landéda)
LE BORGNE Dominique (Landivisiau)
GUYADER Aline (Rased Chateaulin)
LE GOFF Thierry (St Yvi élémentaire)
BARRE Guy (Section)

MANCHEC Maryvonne (CC centre ville)
CHRISTIEN Jacques (Lannilis élém)
MEHAT Joëlle (Quimper Les pommiers)
LE PAPE Louis (BD)
HAMON Aurélie (Querrien)
GOANVEC Elise (Touich')

1^{er}s suppléants

↳ Au **C.T.P.** (Comité Technique paritaire Départemental) :

Titulaires

MANCHEC Maryvonne
CHRISTIEN Jacques

Suppléants

BARRE Guy
BOUER Bernard

↳ Au **C.D.E.N.** (Conseil Départemental de l'Education Nationale)

Titulaires

MANCHEC Maryvonne
BARRE Guy

Suppléants

LE COZ Armelle
CHRISTIEN Jacques
BOUER Bernard

↳ Au **Conseil Départemental de Formation** : MANCHEC Maryvonne - BARRE Guy - CHRISTIEN Jacques

↳ A la **Commission de Réforme**: LE GOFF Thierry -MANCHEC Maryvonne -BOUER Bernard- OLIVIER Yves

↳ Au **comité d'hygiène et de sécurité** : MANCHEC Maryvonne - BOUER Bernard - BARRE Guy

Le SNUipp se construit avec la profession :

Les réunions de secteur : elles se tiennent 1 à 2 fois par trimestre. Elles ont le point sur les situations locales (carte scolaire, problèmes pédagogiques, relations avec l'IEN).

C'est un endroit idéal pour s'informer, échanger.

Le conseil syndical : il est l'intermédiaire entre le syndicat national et les sections locales.

Les commissions : elles se réunissent autour de sujets précis et intègrent tous les militants qui le souhaitent.

Gratuité des fournitures scolaires : vers une remise en cause ?

La question des fournitures scolaires est une vraie préoccupation pour les familles. Le ministère a rendu publique, depuis deux ans, une liste type pour chaque niveau d'enseignement. Cette liste a été établie sans aucune concertation et comporte des articles qui ne sont pas utilisés dans toutes les classes.

Jusqu'ici les circulaires du ministère mentionnaient que l'achat de ces fournitures par les familles restait facultatif (circulaire n°2008-093 du 10/07/08). Le SNUipp déplore l'absence de cette mention dans la circulaire du 23 février 2009 et s'interroge sur le sens de cette disparition. Certes le gouvernement affirme rechercher, avec un engagement des entreprises de distribution, une maîtrise du pouvoir d'achat des familles. Mais ne s'agit-il pas d'encourager de manière déguisée un transfert de dépenses assurées par les municipalités vers les familles en imposant l'achat de fournitures ?

Le montant des crédits attribués par les municipalités, selon une enquête du SNUipp, peut varier de 1 à 10 et conduit à d'importantes inégalités en matière de fonctionnement des écoles. En effet, en vertu du principe de gratuité (article L132-1), les municipalités accordent aux écoles des crédits qui permettent de fournir une partie importante des fournitures aux élèves (livres, cahiers, matériel pédagogique,...).

Le SNUipp rappelle que le principe de gratuité constitue un fondement de l'école publique. Il demande que soit mené un état des lieux de financements de l'école afin qu'elle bénéficie de crédits suffisants pour assurer à tous les élèves de bonnes conditions d'étude.

Temps partiels

Des collègues se sont vu refuser leur demande de temps partiel à 80% au début du mois de juillet. Nous ne baisserons pas les bras. Pour toutes les situations non satisfaites, vous pouvez demander audience à l'IA, un délégué du personnel SNUipp pourra (et c'est fortement recommandé !), vous accompagner. Vous n'avez que 2 mois à dater de la date du refus de l'IA pour faire appel.

Si vous désirez faire un recours auprès du Ministre ou saisir le tribunal administratif, il y a donc urgence. Appelez nous pour plus d'infos.

Ajustements de rentrée

Le CTPD se déroulera le **mardi 8 septembre**.

Si vous demandez une ouverture ou si vous craignez une fermeture, prévenez le SNUipp et faites nous parvenir toutes les infos qui nous permettront de défendre votre situation.

Mouvement

Un groupe de travail aura lieu mardi 8 septembre.

Nous demanderons à revoir toutes les demandes de révision d'affectation pour les collègues mécontents de leur nomination au cours de la dernière CAPD.

Ce groupe de travail nommera également tous les titulaires sans poste et ceux qui auront été victimes de fermeture (espérons qu'il n'y en aura pas !) le matin même.

Pour que les délégués du personnel puissent vous défendre efficacement, faites nous connaître votre situation et vos désirs

Maternelle en danger

Une grande enquête visant à recenser tous les enfants de moins de 3ans qui n'ont pu être accueillis par manque de place dans les écoles maternelles sera lancée dès la semaine prochaine. Un numéro « spécial maternelles » de SNUinfos vous parviendra dans quelques jours pour vous aider à organiser cette enquête.

La carte pétition que vous avez trouvée dans ce bulletin sera à ramener à la section départementale du SNUipp, 113 route de Pont L'Abbé 29000 Quimper.

Ces cartes seront ensuite remises à Mr Chatel par une délégation du collectif qui a demandé à être reçue en audience au ministère.

D'autres cartes à faire signer massivement sont disponibles au siège de la section, n'hésitez pas à nous en demander

Cette année, j'arrête de croire aux promesses de Sarkozy et

JE ME SYNDIQUE AU SNUipp